

# RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE EXERCICE 2015

COMPTE RENDU PAGE 2 ÉTATS FINANCIERS ET NOTES PAGE 8 Monnaie royale canadienne Compte rendu Périodes de 13 semaines closes le 28 mars 2015 (non audité)

#### **COMPTE RENDU**

#### **MODE DE PRÉSENTATION**

La Monnaie royale canadienne (la « Monnaie ») a préparé le présent rapport comme l'exige l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*<sup>1</sup> en appliquant la norme émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Le présent compte rendu doit être lu dans le contexte des états financiers consolidés résumés non audités.

La Monnaie a préparé ces états financiers consolidés résumés non audités pour les périodes de 13 semaines closes le 28 mars 2015 et le 29 mars 2014 conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Le présent rapport contient des déclarations prévisionnelles concernant la stratégie et les résultats financiers et opérationnels prévus de la Monnaie. Les déclarations prévisionnelles sont fondées sur les hypothèses générales suivantes : l'approbation du Plan d'entreprise 2015-2019 de la Monnaie par le gouvernement du Canada et aucune modification du mandat actuel de la Monnaie. Les principaux risques et incertitudes sont décrits dans la section « Perspectives et mise à jour des risques » de ce rapport. Néanmoins, certains risques et incertitudes sont, par définition, difficiles à prédire et échappent à notre contrôle. Ils incluent, sans s'y limiter, les conditions économiques, de concurrence, financières, des métaux précieux et de base, technologiques et réglementaires. Ces facteurs peuvent entraîner des résultats réels sensiblement différents des attentes formulées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prévisionnelles.

#### **PERFORMANCE**

#### Résultats consolidés et performance financière consolidée

(en millions de \$ CAN pour les périodes closes le 28 mars 2015 et le 29 mars 2014)

	Période de 13 semaines close le				
			Variation	Variation	
	28 mars 2015	29 mars 2014	en \$	en %	
Produits des activités ordinaires	640,1 \$	669,4 \$	(29,3) \$	(4,4) %	
Résultat avant impôts	15,7	17,0	( 1,3)	(7,6) %	
Résultat après impôts	11,7	12,8	( 1,1)	(8,6) %	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Loi sur la gestion des finances publiques, LRC 1985, c F-11

		Au		
	28 mars 2015	31 décembre 2014	Variation en \$	Variation en %
<del></del>			-	
Trésorerie	120,5 \$	104,2 \$	16,3 \$	15,6 %
Stocks	96,5	89,0	7,5	8,4 %
Immobilisations	257,6	259,2	(1,6)	(0,6) %
Total de l'actif	506,4	491,1	15,3	3,1 %
Fonds de roulement	153,8	139,7	14,1	10,1 %

REMARQUE : L'exercice de la Monnaie clôt le 31 décembre.

#### **APERÇU CONSOLIDÉ**

Les produits consolidés des activités ordinaires pour les 13 semaines closes le 28 mars 2015 ont régressé de 4,4 % pour s'établir à 640,1 millions de dollars contre de 669,4 millions pour la même période en 2014. Cette baisse est survenue dans l'ensemble des quatre lignes commerciales de la Monnaie : pièces de circulation canadiennes; produits numismatiques et de collection; pièces étrangères; produits d'investissement, affinage et RTB.

Bien que la baisse des produits des activités ordinaires de la plupart des lignes commerciales ait été légère, elle a été plus marquante pour les pièces étrangères. Néanmoins, cette diminution était tout à fait prévue par suite de l'achèvement réussi d'un important contrat qui avait contribué à une partie importante des produits des activités ordinaires provenant des pièces étrangères au cours du premier trimestre de 2014.

Les charges d'exploitation du trimestre ont baissé de 3,3 % pour s'établir à 33,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison surtout de la réduction des frais de ventes et de marketing.

Le résultat consolidé avant impôts a diminué de 7,6 % pour se situer à 15,7 millions de dollars contre 17,0 millions pour la même période en 2014. Cet écart traduit l'incidence des modifications apportées à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*<sup>2</sup>, qui stipule que la Monnaie ne doit pas avoir en vue la réalisation de bénéfices à l'égard de la prestation de biens et de services au gouvernement du Canada.

Le total de l'actif consolidé a diminué de 3,1 % pour se situer à 506,4 millions de dollars au 28 mars 2015 par rapport à 491,1 millions au 31 décembre 2014. La trésorerie s'est accrue, passant à 120,5 millions de dollars en comparaison de 104,2 millions à la clôture du trimestre précédent, en raison surtout du résultat d'exploitation positif. Les stocks ont augmenté pour s'établir à 96,5 millions de dollars au 28 mars 2015 contre 89,0 millions à la clôture de 2014 compte tenu d'une hausse des matières premières au cours du trimestre. Le fonds de roulement a augmenté de 14,1 millions de dollars depuis le 31 décembre 2014 à cause notamment de la hausse du solde de la trésorerie au cours du trimestre.

La Monnaie a déclaré un dividende de 10 millions de dollars au gouvernement du Canada pour un

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Loi sur la Monnaie royale canadienne, LRC 1985, c R-9

cinquième exercice d'affilée du fait de sa solide performance financière en 2014.

#### FAITS NOUVEAUX AU SEIN DE L'ENTREPRISE

La Monnaie a effectué un certain nombre de nominations de cadres au cours du premier trimestre de 2015. Le ministre des Finances, l'honorable Joe Oliver, a annoncé la nomination de Carman Joynt à titre de président du conseil d'administration et de Sandra L. Hanington à titre de la nouvelle présidente et chef de la direction de la Monnaie. Ces deux personnes ont été nommées pour des mandats de cinq ans. L'honorable Carol Skelton a été nommée au conseil d'administration de la Monnaie pour un mandat de quatre ans et Jennifer Camelon s'est jointe à titre de chef de la direction financière et vice-présidente, Finances et Administration.

La Monnaie a conclu son protocole d'entente avec le gouvernement du Canada et est en train d'effectuer la transition vers un nouveau modèle d'exploitation qui est cohérent avec son mandat récemment actualisé. Le protocole d'entente couvre une période de trois ans et reflète les modifications apportées à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* dans le cadre du projet de loi C-43, qui stipule que la Monnaie ne doit pas avoir en vue la réalisation de bénéfices à l'égard de la prestation de biens et de services au gouvernement du Canada.

À la suite des travaux effectués par le cabinet Boston Consulting Group pour repérer et solliciter les parties intéressées, la Monnaie a sélectionné Origin Merchant Partners pour l'aider dans le dessaisissement des actifs de la Cybermonnaie<sup>MC</sup>. En travaillant étroitement avec Origin, la Monnaie a commencé à commercialiser activement les actifs de la Cybermonnaie auprès du secteur privé en février 2015.

#### PERFORMANCE PAR LIGNE COMMERCIALE

#### Produits des activités ordinaires par ligne commerciale

(en millions de \$ CAN pour les périodes closes le 28 mars 2015 et le 29 mars 2014)

	Période de 13 semaines close le					
	28 mars 2015	29 mars 2014	Variation en \$	Variation en %		
Pièces de circulation canadiennes	25,1 \$	30,9 \$	(5,8) \$	(18,8) %		
Produits numismatiques et de collection	45,0	47,4	(2,4)	(5,1) %		
Pièces étrangères	10,4	28,8	(18,4)	(63,9) %		
Produits d'investissement, affinage et RTB	559,6	562,3	(2,7)	(0,5) %		

#### Points saillants de l'exploitation et analyse des résultats

#### Pièces de circulation canadiennes

Le mandat principal de la Monnaie est de produire des pièces de monnaie canadiennes et d'en administrer la distribution, une tâche qui comprend la surveillance continue des stocks de pièces à travers le pays pour assurer un approvisionnement suffisant en tout temps dans chaque région pour répondre aux besoins en pièces des consommateurs canadiens.

Monnaie royale canadienne Compte rendu Périodes de 13 closes le 28 mars 2015 (non audité)

Bien que la Monnaie a vendu au gouvernement du Canada plus de pièces de monnaie au cours du premier trimestre de 2015 par rapport à la même période de l'exercice antérieur, soit 61,7 millions contre 13,9 millions dans le premier trimestre de 2014 en raison de la diminution des stocks du gouvernement, les produits des activités ordinaires liés à l'administration du système monétaire et à la production de pièces de circulation ont reculé de 18,8 % pour se situer à 21,1 millions de dollars dans le premier trimestre de 2015 par rapport à 26,0 millions au cours du premier trimestre de 2014. L'écart dans les produits reflète les modifications apportées à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et les modalités du nouveau protocole d'entente, qui ont donné lieu à une baisse des produits des activités ordinaires au cours du trimestre.

Les produits des activités ordinaires tirés du Programme de récupération des alliages (PRA) ont baissé pour atteindre 4,0 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2015, soit une diminution de 18,4 % par rapport à 4,9 millions dans le premier trimestre de 2014. Les volumes de nickel et de cupro-nickel récupérés ont fléchi d'un exercice à l'autre, mais ont été contrebalancés en partie par une hausse du prix des métaux de base.

La Monnaie continue d'être responsable du retrait efficient de la pièce de un cent de la circulation. Au cours du premier trimestre de 2015, 195 millions de pièces de un cent ont été récupérées et recyclées, portant le nombre total de pièces de un cent recyclées à 5,4 milliards depuis février 2013. En incluant toutes les valeurs, la Monnaie a recyclé 181 millions de pièces dans le premier trimestre de 2015 contre 201,0 millions au cours de la même période en 2014.

Au cours du premier trimestre de 2015, la Monnaie a lancé une pièce de 2 \$ célébrant le 200<sup>e</sup> anniversaire du premier ministre du Canada, sir John A. Macdonald. La Monnaie est fière de souligner l'histoire, la culture et les valeurs du Canada.

#### Produits numismatiques et de collection

En raison d'un portefeuille de produits réduit, les produits des activités ordinaires ont diminué de 5,1 % pour se situer à 45,0 millions de dollars par rapport à 47,4 millions pour le premier trimestre de 2014.

La Monnaie a émis en tout 64 nouveaux produits au cours du premier trimestre de 2015. Les produits les plus remarquables qui ont été lancés sont ceux célébrant le 50<sup>e</sup> anniversaire du drapeau canadien, dont la toute première pièce colorée du programme très apprécié de pièces de valeur nominale : une pièce de collection en argent fin d'une valeur nominale de 3 \$ illustrant une carte du Canada colorée en rouge avec le drapeau canadien rouge et blanc. La Monnaie a également lancé trois pièces de collection spéciales qui s'ajoutent à la pièce de circulation de sir John A. Macdonald : une pièce de 10 \$ en argent, une pièce de 20 \$ en argent et une pièce de 100 \$ en or 14 carats.

#### Pièces étrangères

La Monnaie a expédié 344,7 millions de pièces et de flans à neuf pays au cours du premier trimestre de 2015. Pendant la même période de l'exercice antérieur, la Monnaie avait expédié 1,0 milliard de pièces et de flans à six pays. Les produits des activités ordinaires ont chuté de 63,9 % pour atteindre 10,4 millions de dollars contre 28,8 millions au cours du premier trimestre de

Monnaie royale canadienne Compte rendu Périodes de 13 closes le 28 mars 2015 (non audité)

2014. Cette situation était une conséquence attendue de l'achèvement d'un important contrat de la Monnaie avec un pays de l'Amérique du Sud.

Le lancement en février 2015 de la pièce colorée de 50 cents en Nouvelle-Zélande — la première pièce colorée ayant cours légal dans le pays utilisant la technologie brevetée de la Monnaie royale canadienne — fut une grande réussite. Frappée et peinte par la Monnaie, la pièce, qui célèbre le 100° anniversaire du débarquement du corps armé d'Australiens et de Néo-zélandais (Australian and New Zealand Army Corps - ANZAC) dans la péninsule de Gallipoli pendant la Première Guerre mondiale, a reçu des critiques très positives dans les médias, procurant ainsi une excellente présentation pour la Monnaie et son procédé sophistiqué de tampographie en couleur haute vitesse.

#### Produits d'investissement, affinage et RTB

Les produits des activités ordinaires tirés des produits d'investissement, de l'affinage et des reçus de transactions boursières (RTB) ont diminué légèrement de 0,5 % pour se chiffrer à 559,6 millions de dollars pour le premier trimestre de 2015 par rapport à 562,3 millions au cours de la même période en 2014, en raison de la tendance continue à la baisse du prix de l'or et de l'argent d'un exercice à l'autre. Les volumes de ventes et la quote-part du marché de la Monnaie demeurent relativement soutenus. Néanmoins, avec une demande pour les produits en or et en argent dépassant les attentes initiales, les ventes d'or, surtout de la Feuille d'érable en or, ont augmenté de 1,7 % pour atteindre 179 000 onces contre 176 000 onces au cours du premier trimestre de 2014, tandis que les ventes de la Feuille d'érable en argent ont progressé de 8,5 % pour se situer à 8,9 millions d'onces par rapport à 8,2 millions d'onces — ce qui fait du premier trimestre de 2015 un bon départ pour les ventes de la Feuille d'érable en argent.

La Monnaie a également lancé la phase d'essai-pilote de sa technologie anti-contrefaçon d'activation numérique non destructive (Investissement ANN), qui avait été dévoilée pour la première fois à la World Money Fair de 2014. Grâce à cette technologie, une empreinte de sécurité particulière est gravée sur le coin, puis frappée sur toutes les Feuilles d'érable en or et les Feuilles d'érable en argent de 1 oz, et l'empreinte du coin est codée et enregistrée dans une base de données sécurisée — un processus qui permettra aux marchands autorisés de la Monnaie de vérifier l'authenticité des produits d'investissement qu'ils vendent en utilisant un lecteur et un logiciel d'authentification brevetés.

Malgré la diminution des produits des activités ordinaires, la Monnaie continue de bénéficier d'une forte demande pour ses lingots de 1 kilo en or de la part de ses partenaires bancaires et pour ses granules en or dans le secteur industriel. Ses lingots de 100 onces en argent de luxe continuent également à être en forte demande sur les marchés d'investissement en Amérique du Nord et en Asie.

#### LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Les dépenses en immobilisations se sont élevées à 4,0 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2015 contre 6,2 millions au cours de la même période en 2014. Ces dépenses comprenaient un investissement dans des améliorations au niveau de la fabrication et du matériel pour commercialiser les investissements en recherche-développement ainsi que la remise à neuf

Monnaie royale canadienne Compte rendu Périodes de 13 closes le 28 mars 2015 (non audité)

de l'infrastructure à Ottawa.

#### PERSPECTIVES ET MISE À JOUR DES RISQUES

Les résultats opérationnels et financiers obtenus au cours des 13 semaines closes le 28 mars 2015 démontrent que la Société est en voie d'atteindre les cibles annuelles établies dans le Plan d'entreprise 2014-2018 que le gouvernement du Canada avait approuvé en novembre 2013 ainsi que celles dans le Plan d'entreprise 2015-2019 en attente d'approbation par le gouvernement du Canada.

Il n'y a pas eu de modifications importantes des risques d'exploitation abordés dans le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de 2014.

#### Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés résumés trimestriels conformément à IAS 34, Information financière intermédiaire, et aux exigences de la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés résumés trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés trimestriels.

La présidente et chef de la direction

La chef de la direction financière et vice-présidente, Finances et Administration,

Sandra L. Hanington

Jennifer Camelon, CPA, CA

Ottawa, Canada Le 21 mai 2015

## MONNAIE ROYALE CANADIENNE ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE Non audité

		A	u
(en milliers de \$CAN)	Notes	28 mars 2015	31 décembre 2014
Actif			
Trésorerie	5	120 466 \$	104 153 \$
Créances	6	18 682	27 455
Charges payées d'avance		3 121	1 525
Stocks	7	96 508	89 023
Actifs financiers dérivés	8	3 202	1 941
Actifs courants		248 540	231 730
Actifs financiers dérivés	8	-	16
Immobilisations corporelles	9	240 673	241 650
Immeuble de placement		236	236
Immobilisations incorporelles	9	16 920	17 450
Total de l'actif		506 369 \$	491 082 \$
Passif			
Fournisseurs et charges à payer		68 584 \$	74 778 \$
Emprunts		7 592	7 522
Produits différés		6 604	1 209
Impôts sur le résultat exigibles		4 622	3 971
Avantages sociaux	10	1 981	2 088
Passifs financiers dérivés	8	5 318	2 447
Passifs courants		94 701	92 015
Passifs financiers dérivés	8	4 877	1,946
Emprunts		34 479	34 475
Passifs d'impôts différés		17 317	18 218
Avantages sociaux	10	10 611	10 611
Total du passif		161 985	157 265
Capitaux propres			
Capital-actions (4 000 actions non transférables	3		
autorisées et émises)		40 000	40 000
Résultats non distribués		307 087	295 421
Cumul des autres éléments du résultat global		(2 703)	(1 604)
Total des capitaux propres		344 384	333 817
Total du passif et des capitaux propres		506 369 \$	491 082 \$

Engagements, éventualités et garanties (note 15).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

## MONNAIE ROYALE CANADIENNE ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL Non audité

					_
		Période de 13	ser	naines close le	
(en milliers de \$CAN)	Notes	28 mars 2015		29 mars 2014	
Produits des activités ordinaires	11, 14	640 126	\$	669 417	\$
Coût des biens vendus		591 025		617 162	
Marge brute		49 101		52 255	
Autres charges d'exploitation					
Frais de marketing et ventes		18 811		20 113	
Frais d'administration	13	14 467		14 285	
Autres charges d'exploitation		33 278		34 398	
Résultat opérationnel		15 823		17 857	
Gains nets (pertes nettes) de change		30		(665)	
Produits (frais) financiers, nets					
Produits financiers		152		111	
Frais financiers		(297)		(267)	
Produits (frais) financiers, nets		(145)		(156)	
Résultat avant impôts sur le résultat		15 708		17 036	
Charge d'impôts sur le résultat		4 042		4 259	
Résultat de la période		11 666		12 777	
Autres éléments du résultat global Éléments qui seront reclassés ultérieurement er Profits nets (pertes nettes) non réalisés sur couvertures de flux de trésorerie	n résulta	t net : (2 638)		(2,802)	
Profits nets (pertes nettes) réalisés sur couvertures de flux de trésorerie virés des		(= 550)		(=,==)	
autres éléments du résultat global		1 539		1 833	
Autres éléments du résultat global, net d'impôts		(1,099)		(969)	

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Résultat global total

11 808 \$

10 567 \$

## MONNAIE ROYALE CANADIENNE ÉTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES Non audité

#### Période de 13 semaines close le 28 mars 2015

(en milliers de \$CAN)	Capital- actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (pertes nettes sur couvertures de flux de trésorerie)		Total
Solde au 31 décembre 2014	40 000	295 421	\$ (1 604)	\$	333 817 \$
Résultat de la période	-	11 666	-		11 666
Autres éléments du résultat global	-	-	(1,099)		(1,099)
Solde au 28 mars 2015	40 000	\$ 307 087	\$ (2 703)	\$	344 384 \$

#### Période de 13 semaines close le 29 mars 2014

			Cumul des autres éléments du résultat global	
		Résultats	(pertes nettes sur	
	Capital-	non	couvertures de flux de	
(en milliers de \$CAN)	actions	distribués	trésorerie)	Total
Solde au 31 décembre 2013	40 000 \$	264 979	\$ (1 792)	\$ 303 187 \$
Résultat de la période	-	12 777	-	12 777
Autres éléments du résultat global	-	-	(969)	(969)
Dividende versé	-	-	-	
Solde au 29 mars 2014	40 000 \$	277 756	\$ (2 761)	\$ 314 995 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

## MONNAIE ROYALE CANADIENNE TABLEAU CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE Non audité

		emaines close le
(en milliers de \$CAN)	<b>28 mars 2015</b> 29 mar	
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Entrées de trésorerie – clients	494 679 \$	456 396
Sorties de trésorerie – fournisseurs et employés	(485 080)	(462 183)
Intérêts versés	(154)	(184)
Encaissements – contrats dérivés	111 889	248 805
Décaissements – contrats dérivés	(95 419)	(211 608)
mpôts sur le résultat versés	(3 195)	(3 705)
Flux de trésorerie nets générés (utilisés) par les activités		
opérationnelles	22 720	27 521
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
ntérêts reçus	411	65
Encaissements sur contrats dérivés pour l'acquisition		
d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décaissements sur contrats dérivés pour l'acquisition		
d'immobilisations corporelles et incorporelles	_	(3 090)
Sorties de trésorerie pour l'acquisition d'immobilisations		(0 000)
corporelles et incorporelles	(7 749)	(9 199)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités	, ,	
d'investissement	(7 338)	(12 224)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividende versé	_	_
Produit d'emprunts	_	_
Remboursement d'emprunts et autres dettes	4	(2)
Flux de trésorerie nets générés (utilisés) par les activités	<del>-</del>	( )
de financement	4	(2)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	15 386	15 295
Trésorerie à l'ouverture de la période	104 153	63 228
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie		
détenue en monnaies étrangères	927	262
Trésorerie à la clôture de la période	120 466 \$	78 785

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

#### 1. NATURE ET DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

La Monnaie royale canadienne (la « Monnaie » ou « Société ») a été constituée en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de frapper des pièces de monnaie et d'exercer des activités connexes. Elle est une société mandataire de Sa Majesté mentionnée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle produit toutes les pièces de monnaie qui ont cours au Canada et administre le réseau de distribution pour le compte du gouvernement du Canada.

Le 16 décembre 2014, la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* a été modifiée pour préciser que même si la Monnaie a pour mission de fonctionner en vue de réaliser des bénéfices, elle ne peut avoir en vue la réalisation de bénéfices relativement à la frappe des pièces de monnaie de circulation. L'incidence de cette modification a commencé à se faire sentir dans les résultats de 2014 de la Monnaie depuis l'entrée en vigueur de la loi.

La Monnaie est aussi l'un des principaux producteurs mondiaux de pièces de circulation, de collection et d'investissement destinées aux marchés intérieur et extérieur, et l'un des plus grands affineurs d'or au monde. Les adresses du siège social et de l'établissement principal sont le 320, promenade Sussex, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0G8 et le 520, boulevard Lagimodière, Winnipeg (Manitoba), Canada, R2J 3E7.

En 2002, la Monnaie a constitué RCMH-MRCF Inc., une filiale entièrement détenue, qui est inactive depuis le 31 décembre 2008.

La Société est une société d'État fédérale visée par règlement et est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

#### 2. MODE DE PRÉSENTATION

#### 2.1 Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis conformément à IAS 34 Information financière intermédiaire des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux exigences de la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Comme le permet cette norme, ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toutes les obligations d'information pour les états financiers consolidés annuels; ils devraient donc être lus dans le contexte des états financiers consolidés audités de la Société pour son exercice clos le 31 décembre 2014.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires n'ont pas été audités ou examinés par un auditeur externe.

Le 21 mai 2015, le Conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

#### 2.2 Mode de présentation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, sauf pour les instruments financiers dérivés qui ont été évalués à la juste valeur, ainsi que le régime à

prestations définies et les autres avantages à long terme qui ont été évalués selon une évaluation actuarielle. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des actifs.

Bien que la date de clôture de l'exercice de la Société, soit le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne concordent pas nécessairement avec les trimestres de l'année civile. Par contre, chaque trimestre de la Société contient 13 semaines.

#### 2.3 Consolidation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les états financiers intermédiaires de la Société et ceux de sa filiale entièrement détenue. Les méthodes comptables de la filiale suivent celles utilisées par la Société. Les transactions, soldes, produits et charges interentreprises ont été complètement éliminés lors de la consolidation.

#### 2.4 Monnaie de fonctionnement et de présentation

À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les informations à fournir sont en milliers de dollars canadiens (\$CAN), soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

#### 2.5 Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentées à la note annexe 2 des états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière cohérente pour les périodes considérée et comparative.

## 2.6 Principales sources d'incertitude relative aux estimations et aux jugements cruciaux en comptabilité

Pour établir les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires, la direction doit faire des jugements cruciaux, des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif, la divulgation d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période de présentation de l'information financière.

En faisant les jugements cruciaux, les estimations et les hypothèses connexes, la direction se fie sur des informations externes et des conditions observables autant que possible lorsqu'elle le peut et les complète par des analyses internes, au besoin. Les jugements, les estimations et les hypothèses connexes sont fondés sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés être pertinents. Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations et hypothèses. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue.

## 3. Retraitement du tableau consolidé résumé des flux de trésorerie pour le trimestre clos le 29 mars 2014

La Société a révisé la présentation et le classement de ses flux de trésorerie. Par conséquent, certains flux de trésorerie liés à des dérivés ont été reclassés entre les activités opérationnelles et les activités d'investissement afin de mieux refléter les éléments sous-jacents couverts. En outre, certaines entrées de trésorerie – clients et sorties de trésoreries – fournisseurs dans le cadre de transactions liées aux pièces d'investissement ont été révisées pour refléter avec plus d'exactitude la nature des règlements nets pour ces transactions. La Société a retraité le tableau consolidé résumé des flux de trésorerie de 2014 pour le rendre conforme à la présentation de l'exercice considéré et les modifications sont résumées dans le tableau suivant :

## TABLEAU CONSOLIDÉ RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Période de 13 semaines close le 29 mar 2014			
	Tel que		Montant
	présenté précédemment	Reclassement	révisé
- 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(2.2.2.2.2)	
Entrées de trésorerie – clients	667 165 \$	,	
Sorties de trésorerie – fournisseurs et employés	(675 377)	213 194	(462 183)
Intérêts versés	(283)	99	( 184)
Encaissements – contrats dérivés	248 602	203	248 805
Décaissements – contrats dérivés	(214 750)	3,142	(211 608)
Impôts sur le résultat versés	(4 028)	323	(3 705)
Flux de trésorerie nets générés par les activités opérationnelles	21 329	6 192	27 521
Flux de trésorerie liés aux activités d'investisseme		(12)	
Intérêts reçus	111	(46)	65
Encaissements sur contrats dérivés pour l'acquisition	-	-	-
d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Décaissements sur contrats dérivés pour l'acquisition	-	(3 090)	(3 090)
d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Sorties de trésorerie pour l'acquisition			
d'immobilisations corporelles et incorporelles	(6 242)	(2 957)	(9 199)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(6 131)	(6 093)	(12 224)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursement d'emprunts et autres dettes	97	(99)	(2)
Flux de trésorerie nets générés (utilisés) par les	97	(99)	(2)
activités de financement	-	()	(-)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	15 295	-	15 295
Trésorerie à l'ouverture de la période	63 228	-	63 228
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie		-	
détenue en monnaies étrangères	262		262
Trésorerie à la clôture de la période	78 785 \$	-	\$ 78 785 \$

### 4. APPLICATION D'IFRS NOUVELLES OU RÉVISÉES

## 4.1 IFRS nouvelles ou révisées qui ont une incidence sur les montants présentés ou indiqués dans les états financiers consolidés

L'International Accounting Standard Board (« IASB ») n'a publié aucune IFRS nouvelle ou révisée qui soit entrée en vigueur au cours des 13 semaines closes le 28 mars 2015 et qui a eu une incidence sur les montants présentés ou indiqués dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

#### 4.2 IFRS nouvelles ou révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur

 a) La Société a examiné les nouvelles positions officielles en comptabilité et celles révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. L'application des modifications suivantes ne devrait pas avoir une incidence sur ses états financiers consolidés.

### IAS 38 Immobilisations incorporelles (« IAS 38 »)

IAS 38 a été modifié en mai 2014 pour des éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables. La modification établit une présomption réfutable selon laquelle il n'est pas approprié d'avoir recours, pour une immobilisation incorporelle, à un mode d'amortissement qui est fonction des produits tirés d'une activité, pour les mêmes raisons qu'IAS 16, avec des circonstances limitées où la présomption peut être repoussée. La modification est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Une application anticipée est autorisée.

b) Les modifications énumérées ci-dessous ont été évaluées comme ayant une incidence possible sur ses états financiers consolidés de la Société à l'avenir. La Société évalue actuellement ces modifications et, par conséquent, l'étendue de l'incidence de leur application est inconnue.

Améliorations annuelles des IFRS — Cycle 2012–2014

En septembre 2014, l'IASB a publié des améliorations annuelles au cours du cycle 2012-2014. Les normes touchées par ces modifications sont les suivantes : IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » fournit des indications sur les méthodes de cession; IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » donne des indications sur les mandats de gestion et l'applicabilité des modifications apportées à IFRS 7 aux états financiers intermédiaires résumés; IFRS 19 « Avantages du personnel » précise la manière de déterminer le taux d'actualisation dans un marché régional utilisant la même devise; IAS 34 « Information financière intermédiaire » traite des informations à fournir ailleurs dans un rapport financier intermédiaire. Ces modifications annuelles doivent être appliquées pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Une application anticipée est autorisée.

IAS 1 Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 qui donnent des éclaircissements sur la présentation et les obligations d'information existantes, dont la présentation des postes, des totaux partiels et des notes annexes, et fournissent des indications pour aider à appliquer le jugement dans la détermination des informations à fournir et sur la manière de les présenter dans les états financiers. Les modifications sont en vigueur pour les périodes annuelles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Une application anticipée est autorisée.

IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 »)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, qui incorpore le classement ainsi que les phases du projet en matière d'évaluation, de moins-value et de comptabilité de couverture en vue de remplacer les normes existantes d'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». La nouvelle norme IFRS 9 est en vigueur pour les périodes annuelles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective. Une application anticipée est autorisée.

IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir (« IFRS 7 »)

Une modification d'IFRS 7 a été publiée en décembre 2011. Elle exige de fournir des informations sur l'application initiale d'IFRS 9, dont la date d'entrée en vigueur est le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les modifications doivent être appliquées de manière rétrospective.

Une autre modification d'IFRS 7 a été publiée en novembre 2013. Elle exige de fournir des informations supplémentaires sur la comptabilité de couverture résultant de l'introduction d'une section sur la comptabilité de couverture dans IFRS 9, dont la date d'entrée en vigueur est le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les modifications doivent être appliquées de manière rétrospective.

IFRS 15 Produits provenant de contrats avec les clients (« IFRS 15 »)

IFRS 15 a été publié en mai 2014 et s'applique aux périodes annuelles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. IFRS 15 précise la façon qu'une entité publiant selon les IFRS comptabilisera les produits et le moment qu'elle le fera, et exige aussi que l'entité fournisse de meilleures informations pertinentes aux utilisateurs d'états financiers. La norme annule et remplace IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction » et un certain nombre d'interprétations correspondantes. L'application de la norme est obligatoire pour toutes les entités publiant selon les IFRS et s'applique à presque tous les contrats avec les clients; les principales exceptions sont les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. Une application anticipée est autorisée.

## **5. TRÉSORERIE**

	Au		
(en milliers de \$CAN)	28 mars 2015	31 décembre 2014	
Dollars canadiens	107 853 \$	97 789 \$	
Dollars américains	11 901	4 746	
Euros	711	1 618	
Total de la trésorerie	120 466 \$	104 153 \$	

### 6. CRÉANCES

	Д	\u
(en milliers de \$CAN)	28 mars 2015	31 décembre 2014
Créances clients et régularisations	15 715 \$	21 078 \$
Provision pour créances douteuses	(118)	(133)
Créances clients, au net	15 597	20 945
Créances diverses	3 085	6 510
Total des créances	18 682 \$	27 455 \$

Voici les créances par type de clients :

	Au		
(en milliers de \$CAN)	28 mars 2015	31 décembre 2014	
Gouvernements (incluant les ministères et			
organismes gouvernementaux)	4 589 \$	8 040 \$	
Clients, commerçants et autres	8 767	6 076	
Banques centrales et institutionnelles	5 326	13 339	
Total des créances	18 682 \$	27 455 \$	

Les créances sont classées comme prêts et créances et évaluées au coût amorti.

La Société ne détient aucune créance client ou créance diverse en garantie.

#### 7. STOCKS

	Δ	NU .
(en milliers de \$CAN)	28 mars 2015	31 décembre 2014
Matières premières et fournitures	33 534 \$	21 797 \$
Travaux en cours	20 832	22 540
Produits finis	42 142	44 686
Total des stocks	96 508 \$	89 023 \$

Le montant des stocks comptabilisé à titre de coût des biens vendus est de 602 millions de dollars pour les 13 semaines closes le 28 mars 2015 (630 millions pour les 13 semaines closes le 29 mars 2014).

Le coût des stocks comptabilisé à titre de coût des biens vendus pour les 13 semaines closes le 28 mars 2015 comprend 1,2 million de dollars à titre de dépréciation de stocks à la valeur nette de réalisation (0,9 million pour les 13 semaines closes le 29 mars 2014).

Les stocks ne sont pas donnés en garantie.

#### 8. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

#### 8.1 Classement et évaluation de la juste valeur des instruments financiers

#### 8.1.1 Classement et techniques d'évaluation des instruments financiers

La Société détient des instruments financiers sous forme de trésorerie, de créances, d'actifs dérivés, de fournisseurs et charges à payer, d'emprunts et de passifs dérivés.

La Société a estimé de la façon suivante la juste valeur de ses instruments financiers :

- La valeur comptable de la trésorerie, des créances et des fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur approximative en raison de la durée relativement courte de ces instruments financiers.
- ii) La juste valeur des emprunts a été estimée en se fondant sur la méthode de la valeur actuelle des flux de trésorerie en utilisant les taux du marché appropriés à la date respective présentée.
- iii) La juste valeur des contrats de change à terme, des swaps sur marchandises, des contrats à terme de gré à gré et des autres instruments dérivés est fondée sur les cours du marché à terme estimés rajustés en fonction de la qualité du crédit. La Société prend en compte le risque de contrepartie et son propre risque de crédit pour établir la juste valeur des instruments financiers.

Le tableau suivant donne des précisions sur les types d'instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur:

		Au	ı
(en milliers de \$CAN)	28 mars 2015		31 décembre 2014
Actifs financiers dérivés			
Contrats de change à terme	361	\$	265 \$
Swaps sur marchandises	2 842		1,692
	3 202	\$	1 957 3
Passifs financiers dérivés			
Contrats de change à terme	9 420	\$	4 252 3
Swaps de taux d'intérêt	775		141
	10 195	\$	4 393 3

#### 8.1.2 Hiérarchie des justes valeurs

Pour les instruments financiers, autres que ceux qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur et pour lesquels la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable, peu importe qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, il est nécessaire de présenter leur juste valeur et de les classer selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées dans leur évaluation :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés dans le niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés des prix).
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché (données non observables).

L'évaluation de la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est classée comme étant au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs au 28 mars 2015 et au 31 décembre 2014. Les évaluations de la juste valeur de tous les autres instruments financiers détenus par la Société sont classées comme étant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au 28 mars 2015 et au 31 décembre 2014. Il n'y a pas eu de virement d'instruments financiers entre les niveaux au cours des 13 semaines closes le 28 mars 2015.

## 8.2 Objectifs et cadre de gestion des risques financiers

L'utilisation d'instruments financiers expose la Société au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché.

Le Conseil d'administration est chargé de la mise en place et de la surveillance du cadre de gestion du risque de la Société. Le Comité de vérification aide le Conseil et est responsable de l'examen, de l'approbation et de la surveillance des politiques en matière de gestion du risque, dont l'élaboration d'un programme de gestion du risque d'entreprise, qui comprend l'établissement du niveau de tolérance au risque, la détermination et l'évaluation des incidences des divers risques et l'élaboration de plans d'action pour atténuer les risques dépassant le seuil organisationnel de tolérance au risque. Le Comité de vérification rend régulièrement compte de ses activités au Conseil d'administration.

#### 8.2.1 Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière par la Société si un client ou une contrepartie liée à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Il se situe surtout dans les créances clients, la trésorerie et les instruments dérivés. La Société a adopté une politique de transiger seulement avec des contreparties bien cotées comme moyen d'atténuer le risque d'une perte financière par manquement. Le risque de la Société et la cote de crédit des contreparties sont surveillés continuellement.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires représente l'exposition maximale au risque.

#### 8.2.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et prévus pour s'assurer dans la mesure du possible qu'elle a les liquidités nécessaires pour satisfaire aux obligations qui échoient dans une conjoncture normale ou contraignante, sans subir de pertes inacceptables ou ternir sa réputation.

#### 8.2.3 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des variations des prix du marché, telles les fluctuations du taux de change, l'évolution des taux d'intérêt ou les fluctuations des prix des marchandises, influent sur le résultat de la Société ou sur la juste valeur de ses instruments financiers.

La Société utilise des dérivés, entre autres, des contrats de change à terme, des accords portant sur l'échange de taux d'intérêt, des swaps sur marchandises et des contrats à terme, pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie attribuables au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque marchandises. La Société achète et vend des dérivés dans le cours ordinaire de son activité et ces transactions sont exécutées conformément aux lignes directrices prévues dans les politiques en vigueur. La Société a pour politique de ne pas acheter des dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

#### Risque de change

La Société est exposée au risque de change lors des achats et ventes libellés en monnaies étrangères, notamment en dollars américains et en euros. Elle gère son exposition aux fluctuations du taux de change entre les monnaies étrangères et le dollar canadien en concluant des contrats de change à terme et en appliquant la comptabilité de couverture à certains contrats admissibles

afin de minimiser la volatilité du résultat net. Elle a également recours à de tels contrats pour gérer ses besoins de trésorerie généraux.

#### Risque de taux d'intérêt

Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variable exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. Ce risque n'existe pas pour la trésorerie parce qu'il n'y a pas de placements à court terme aux dates présentées. Les emprunts au taux d'acceptation bancaire ou sur un swap de taux exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. La Société a couvert l'intégralité de son exposition aux variations des taux d'intérêt liés à ces instruments en concluant des swaps de taux correspondants prévoyant qu'elle paie un taux fixe en retour d'un taux variable. Les swaps de taux sont désignés comme des instruments de couverture selon le modèle de comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Les actifs financiers et les passifs financiers à intérêt fixe sont sujets au risque de taux d'intérêt à la juste valeur. La Société ne comptabilise pas ses instruments d'emprunt à taux fixe en tant qu'instruments détenus à des fins de transaction. Une variation des taux d'intérêt à la date de clôture n'influerait donc d'aucune façon sur le résultat net découlant de ces instruments à taux fixe. Les swaps de taux d'intérêt exposent la Société à un risque de taux d'intérêt à la juste valeur.

#### Risque marchandises

La Société est exposée au risque marchandises à l'achat et à la vente de métaux précieux, dont l'or, l'argent, le platine et le palladium, et de métaux de base, entre autres, le nickel, le cuivre et l'acier.

La Société n'est pas exposée au risque de prix lié au programme de vente de produits d'investissement en métal précieux, car l'achat et la vente de métaux précieux utilisés dans ce programme sont réalisés le même jour, sur la même base de prix et avec la même devise.

La Société gère son exposition au risque de variation du prix des marchandises en concluant des engagements d'achat et de vente ou en concluant des contrats de swap sur marchandises et des contrats à terme qui fixent le prix à terme des marchandises.

La comptabilité de couverture peut être appliquée à ces contrats dérivés afin de minimiser la volatilité du résultat net. Pour les contrats conclus aux fins d'acquisition de marchandises à être utilisées dans la production, la Société applique le classement des achats normalisés.

L'incidence d'une variation du risque marchandises sur les états financiers consolidés n'est pas importante, car le risque non couvert de la Société est minime.

#### 9. IMMOBILISATIONS

## 9.1 Immobilisations corporelles

La composition de la valeur comptable nette des immobilisations de la Société est présentée dans les tableaux suivants :

		Au		
(en milliers de \$CAN)	28 mars 2015		31 décembre 2014	
Coût	412 474	\$	409 035	\$
Cumul des amortissements	(171 801)		(167 385)	
Valeur comptable nette	240 673	\$	241 650	\$
Valeur comptable nette par catégorie d'actif Terrains et améliorations aux terrains	3 138	\$	3 139	\$
Édifices et améliorations	133 399		132 760	
Matériel	95 609		96 018	
Projets d'immobilisations en cours	8 527		9 733	
Valeur comptable nette	240 673	\$	241 650	\$

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations corporelles pour le 28 mars 2015 :

(en milliers de \$CAN)	Terrains et améliorations aux terrains	Édifices		Matériel	Projets d'immobi- lisations en cours	Total
Coût	aux terrairis	anenorati	J113	Waterier	encours	lotai
Solde au 31 décembre 2013	4 094	¢ 1/1	120 \$	233 542	\$ 11 041	\$ 389 797 \$
Entrées	- 034	*	120 u 574	6 892	8 091	21 557
Virements	_	_	968	6 431	(9 399)	21 337
Sorties	_		122)	(1 897)	(5 555)	(2 319)
Solde au 31 décembre 2014	4 094	150		244 968	9 733	
Entrées	_		691	705	2 043	3 439
Virements	-	1	371	1 878	(3 249)	-
Solde au 28 mars 2015	4 094	\$ 152	302 \$	247 551	\$ 8 527	\$ 412 474 \$
Cumul des amortissements						
Solde au 31 décembre 2013	951	<b>\$</b> 12	087 \$	138 544	\$ -	\$ 151 582 \$
Amortissement	4	*	428	12 074	-	17 506
Sorties	-	_	(35)	(1 668)	-	(1 703)
Solde au 31 décembre 2014	955	17	480	148 950	-	167 385
Amortissement	1	1	423	2 992		4 416
Solde au 28 mars 2015	956	\$ 18	903 \$	151 942	\$ -	\$ 171 801 \$
Valeur comptable nette	3 138	¢ 133	399 \$	95 609	\$ 8 527	\$ 240 673 <b>\$</b>

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Il n'existait aucun indice de perte de valeur pour les immobilisations corporelles au 28 mars 2015.

Aucun actif n'avait été donné en garantie des emprunts au 28 mars 2015.

## 9.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de la Société se composent notamment de logiciels pour l'usage interne ou pour la prestation de services aux clients.

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations incorporelles pour le 28 mars 2015:

		Projets d'immobi- lisations	
(en milliers de \$CAN)	Logiciels	en cours	Total
Coût			
Solde au 31 décembre 2013	24 495 \$	13 256 \$	37 751 \$
Entrées	2 923	891	3 814
Virements	13 128	(13 128)	-
Solde au 31 décembre 2014	40 546	1 019	41 565
Entrées	366	215	581
Virements	220	(220)	-
Solde au 28 mars 2015	41 132 \$	1 014 \$	42 146 \$
Cumul des amortissements			
Solde au 31 décembre 2013	20 565 \$	- \$	20 565 \$
Amortissement	3 550	-	3 550
Solde au 31 décembre 2014	24 115	-	24 115
Amortissement	1 111	-	1 111
Solde au 28 mars 2015	25 226 \$	- \$	25 226 \$
Valeur comptable nette au 28 mars 2015	15 906 \$	1 014 \$	16 920 \$

Il n'existait aucun indice de perte de valeur pour les immobilisations incorporelles au 28 mars 2015.

#### 10. AVANTAGES SOCIAUX

## 10.1 Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des membres du personnel. Le total des cotisations de 2,1 millions de dollars a été comptabilisé en charge pour les 13 semaines closes le 28 mars 2015 (2,1 millions pour les 13 semaines closes le 29 mars 2014).

#### 10.2 Autres avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre des indemnités de départ aux membres de son personnel ainsi que des avantages de retraite supplémentaires, qui comprennent des avantages postérieurs au départ à la retraite et des prestations d'assurance à certains employés. Les avantages s'accumulent au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre d'avantages constitués.

Aucune perte de règlement n'a été comptabilisée au cours au cours des 13 semaines closes le 28 mars 2015 ou le 29 mars 2014. Il n'y a pas eu de coûts de services passés ou de compressions de régime de retraite au cours des 13 semaines closes le 28 mars 2015 ou le 29 mars 2014.

#### 10.3 Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages à long terme de la Société comprennent des avantages aux membres du personnel qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie, les congés spéciaux et les indemnités des accidents du travail. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre d'avantages constitués.

## 11. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	Période de 13 semaines close le	
(en milliers de \$CAN)	28 mars 2015	29 mars 2014
Produits provenant de la vente de biens	636 324 \$	664 914 \$
Produits provenant de la prestation de services	3 802	4 503
Total des produits des activités ordinaires	640 126 \$	669 417 \$

#### 12. CHARGES D'AMORTISSEMENT

	Période de 13 semaines close le		
(en milliers de \$CAN)	28 mars 2015	29 mars 2014	
Amortissement des immobilisations corporelles	4 416 \$	4 269 \$	
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 111	421	
Total des charges d'amortissement	5 526 \$	4 690 \$	

Les charges d'amortissement ont été reclassées dans les autres charges d'exploitation comme suit :

	Période de 13 se	Période de 13 semaines close le		
(en milliers de \$CAN)	28 mars 2015	29 mars 2014		
Coût des biens vendus	3 692 \$	3 589 \$		
Frais de marketing et ventes	734	440		
Frais d'administration	1 101	661		
Total des charges d'amortissement	5 526 \$	4 690 \$		

## 13. CHARGES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL, AU NET

	Période de 13 semaines close le		
(en milliers de \$CAN)	28 mars 2015	29 mars 2014	
Charges de recherche et développement	1 586 \$	2 447 \$	
Crédit à l'investissement à la recherche			
scientifique et au développement	(200)	(200)	
Charges de recherche et développement, au net	1 386 \$	2 247 \$	

Les charges nettes de recherche et développement sont incluses dans les frais d'administration dans l'état consolidé du résultat global.

#### 14. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée, en termes de propriété commune, à toutes les entités appartenant au gouvernement du Canada. Elle effectue des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non liées. Conformément à l'exemption de l'obligation en matière d'informations pour les « entités liées à une autorité publique », la Société est exemptée de certaines dispositions relatives aux informations à fournir d'IAS 24 en ce qui a trait à ses transactions et soldes avec les parties liées suivantes :

- une autorité publique, dont elle est sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable;
- une autre entité qui est une partie liée du fait que les deux entités sont sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable d'une même autorité publique.

Les transactions avec des parties liées qui sont significatives, considérées individuellement ou collectivement, comprennent celles avec le gouvernement du Canada et ses ministères et toutes les sociétés d'État fédérales.

La majorité des transactions avec le ministère des Finances concernant la production, la gestion et la distribution de pièces de circulation canadiennes sont négociées et évaluées à la juste valeur dans le cadre d'un protocole d'entente de trois ans par lequel le prix est convenu annuellement dans le cours normal des activités.

Les produits liés aux transactions avec le ministère des Finances sont comme suit :

	Période de 13 semaines close le		
(en milliers de \$CAN)	28 mars 2015	29 mars 2014	
Produits provenant du ministère des Finances	21 122 \$	25 968 \$	

Vu l'application rétroactive d'IAS 16 à la date de transition aux IFRS, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les charges d'amortissement qui ont été imputées au ministère des Finances conformément aux PCGR du Canada, à un taux supérieur aux charges d'amortissement réelles engagées selon IAS 16, ont été ajustées de l'ordre de 8,2 millions de dollars à ce moment-là. Cette somme a été incluse dans les fournisseurs et charges à payer à l'état consolidé de la situation financière, car elle peut être remboursable à vue au ministère des Finances. Depuis 2011, la Société a réduit la facturation au ministère des Finances de 0,5 million de dollars par année et le solde de 6,2 millions au 28 mars 2015 (6,2 millions au 31 décembre 2014) sera déduit dans les facturations futures au cours des 12 prochaines années.

## 15. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

#### 15.1 Baux sur métaux précieux

Afin de faciliter la production de pièces de métaux précieux et de gérer ses risques financiers associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des accords au titre de contrats d'approvisionnement à prix ferme et des baux sur métaux précieux. Au 28 mars 2015, la Société avait des engagements en cours de 27,8 millions de dollars pour l'achat de métaux

précieux (26,8 millions au 31 décembre 2014). À la fin de la période, la Société avait conclu des baux sur métaux précieux comme suit :

	Au		
Onces	28 mars 2015	31 décembre 2014	
Or	175,786	31 564	
Argent	6 595 789	6 640 171	
Platine	14 269	465	
Palladium	10 965	6,763	

Les frais de location sont calculés d'après la valeur de marché. Les paiements de location pour les baux sur métaux précieux comptabilisés en charges pour les 13 semaines closes le 28 mars 2015 se sont élevés à 1,0 million de dollars (0,5 million pour les 13 semaines closes le 29 mars 2014). La valeur des métaux visés par ces baux sur métaux n'apparaît pas aux états financiers consolidés de la Société, car elle a l'intention de les régler par la prise de possession ou l'expédition des métaux en question.

#### 15.2 Engagements sur métaux communs

Afin de faciliter la production de pièces de circulation et de collection (pour le Canada et d'autres pays) et de gérer ses risques financiers associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des contrats d'approvisionnement à prix ferme. Au 28 mars 2015, la Société avait des engagements d'achat en cours de 23,7 millions de dollars (21,8 millions au 31 décembre 2014).

#### 15.3 Garanties commerciales et bancaires

La Société détient diverses garanties bancaires et commerciales liées à la production à forfait de pièces étrangères. Les garanties ont été émises dans le cours normal des activités, et elles ont été accordées par diverses institutions financières qui offrent à la Société des lignes de crédit. La durée maximale des garanties de bonne fin est d'un an, selon le contrat visé, tandis que la durée maximale des garanties de soumission est de cinq ans. En règle générale, la durée des garanties de soumission est inférieure à trois mois, selon la durée de la période de soumission relative au contrat visé. La durée des divers contrats visés par les garanties de soumission ou de bonne fin varie normalement de un à deux ans. Les paiements susceptibles de devenir exigibles aux termes des engagements précités feraient suite à l'inexécution d'un contrat par la Monnaie. La Société ne prévoit pas devoir verser de paiement d'importance à l'avenir. Au 28 mars 2015, le maximum des paiements futurs susceptibles de devenir exigibles aux termes des garanties de soumission et de bonne fin est de 9,5 millions de dollars (10,0 millions au 31 décembre 2014).

#### 15.4 Autres engagement et garanties

La Société peut emprunter au Trésor ou à toute autre source, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances quant à la période et aux conditions de l'emprunt. Depuis mars 1999, suivant les modifications à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, l'ensemble des montants empruntés et non remboursés ne doit à aucun moment dépasser 75 millions de dollars. Pour les 13 semaines closes le 28 mars 2015, les emprunts à court terme approuvés dans ce contexte et

destinés au fonds de roulement ne devaient pas dépasser 25 millions de dollars (25 millions au 29 mars 2014).

Pour répondre à ces besoins éventuels d'emprunts à court terme qui peuvent être nécessaires de temps à autre, la Société détient avec des institutions financières canadiennes diverses lignes de crédit commerciales non garanties prévoyant des emprunts pour une durée maximale de 364 jours à des taux négociés. Aucune de ces lignes de crédit n'avait été utilisée au 28 mars 2015 ou au 29 mars 2014.

Au 28 mars 2015, la Société s'était engagée à dépenser environ 11,8 millions de dollars sur des projets en immobilisations (12,8 millions au 31 décembre 2014).

Au 28 mars 2015, la Société avait des engagements futurs de 26,4 millions de dollars (24,0 millions au 31 décembre 2014) liés à des obligations locatives et de 34,3 millions (22,5 millions au 31 décembre 2014) pour d'autres obligations liées à des contrats d'achat de biens et de services. Ces engagements prendront fin d'ici juin 2027 (40,5 millions de dollars en 2015; 3,0 millions en 2016; 3,1 millions en 2017; 2,8 millions en 2018; 2,8 millions en 2019; 8,5 millions par la suite).

Il existe diverses créances légales contre la Société. Les demandes qui sont incertaines en termes d'issue ou de sortie potentielle ou qui ne peuvent pas être évaluées sont considérées comme des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Il n'y a aucun passif éventuel au 28 mars 2015 ou au 31 décembre 2014.

Il n'y a pas eu d'autres modifications importantes aux engagements, éventualités et garanties de la Société depuis le 31 décembre 2014.